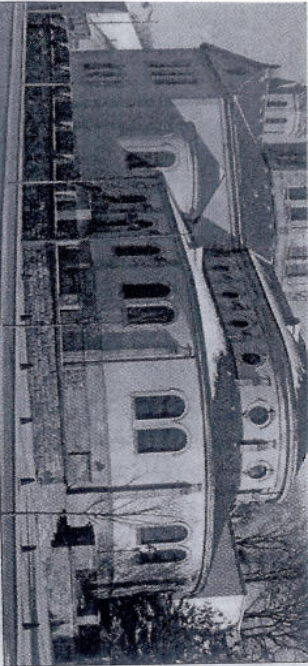


Le premier édifice observé lors de la marche fut l'église Sainte-Croix, de style romano-byzantin, construite en 1910 et présentant une jolie coupole.



Croix, premier nom de la ville d'aujourd'hui. Il est à l'origine de l'installation de la verrière. De des verres fabriqués ici, il n'en reste que trois aujourd'hui, soigneusement conservés par la ville. Ce petit village s'est agrandi au fur et à mesure de l'arrivée des industries. Vers les années 1600 la ville possédait trois moulins à aubes avec des roues à aubes alimentées par de nombreuses sources. La plupart ont disparu.

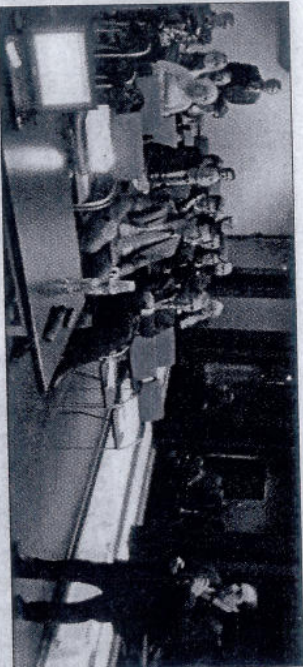
précipités vers des espaces plus abrités. Pour ceux qui désirent découvrir le chemin historique, le Cercle d'histoire de Creutzwald peut être contacté à l'adresse creutzwald.histoire@gmail.com ou au 06.14.85.49.73. La prochaine marche du patrimoine est programmée samedi 3 mars à 13h45 devant la mairie de Denting.

René Wannay

KPMG a présenté les lois fiscales et sociales pour 2012

L'Eurodecenter de Forbach a été le cadre d'une conférence sur les modifications des lois fiscales et sociales applicables en 2012.

Le cabinet KPMG (expert-comptable, commissariat aux comptes et conseil en gestion) de Forbach en partenariat avec la pépinière d'entreprises Eurodev Center a offert une conférence sur les lois de fiscales et sociales pour 2012. Une trentaine de personnes, essentiellement des cadres et dirigeants d'entreprises était présente pour écouter les explications des spécialistes financiers Daniel Castel et Pierre Nesa. Pendant plus d'une heure, les experts ont expliqué avec précision les évolutions des nouvelles lois d'orientation financière qui s'imposent aux contribuables particuliers et entrepre-



P. SCHUSTER

neurs. Le bouclier fiscal disparaît en 2013 et l'impôt sur la Fortune sera calculé à partir de 1,3 M € avec deux taux : 0,25% jusqu'à 3 M € et 0,5% au-delà. La hausse des prélèvements sociaux passe de 12,30% à 13,50% pour les revenus du patrimoine. Pour les revenus fonciers, la hausse

est d'application rétroactive au 1er janvier 2011. En 2012, le taux de TVA réduit passe de 5,5% à 7% pour les ventes à consommer sur place, à emporter ou à livrer de produits alimentaires préparés en vue d'une consommation immédiate sauf boissons alcoolisées, la fourniture de

logements et de repas, etc. Sur le plan social, en 2012, les entreprises ont la possibilité de conclure un accord d'intéressement pour une durée d'un an (au lieu de trois). Il y a aussi le renforcement de la responsabilité de l'employeur en cas d'emploi d'étrangers sans titre de travail avec des sanctions pénales : 15000 € d'amende et cinq ans d'emprisonnement au plus pour les personnes physiques. En fin de conférence, le public présente a pu débattre librement et exposer les difficultés qu'il rencontre au quotidien aux animateurs qui ont répondu sans détour !

Pascal Schuster

La fête de la Présentation de Jésus au temple, que l'on appelle aussi la Chandeleur, célébrée quarante jours après Noël, a été célébrée le 2 février à la basilique Notre Dame de Bonsecours. Une vingtaine de personnes seulement avait osé affronter le temps hivernal pour participer aux offices célébrés par l'abbé Joseph Penrad. En fin de matinée un échange a eu lieu au Foyer Notre Dame entre des fidèles et le prêtre qui a animé cette matinée.

R. W.

Le personnel communal honoré



R. WANNY

Le député-maire André Wojciechowski, au nom de la municipalité, a invité les personnes qui ont œuvré pour la commune afin de les récompenser pour leurs services. C'est dans la salle du conseil municipal qu'on été reçus les récipiendaires ainsi que les retraités. La médaille d'honneur communale d'or pour trente-cinq années de service a été attribuée à Denis Hiff, Danièle Toury et Robert Vetic. La médaille d'honneur communale de vermeil pour trente années de service a été remise à Alphonse Rigaux. Enfin la médaille d'honneur communale d'argent pour vingt ans de service a été remise à Christine Hoffmann, Danielle Kemmler, Joseph Skrzypczak, Nathalie Vannucci, Etienne Walaszczyk et Eliane Weil. Le député-maire a mis à l'honneur et remercié le personnel récemment ou très prochainement retraité, à savoir Marie-Jeanne Bohn, Christian Curtil, Eliane Schweitzer, Eliane Louis, Sylviane Schmidt, Antoinette Peloso et Josiane Houllé. La cérémonie s'est poursuivie dans une ambiance conviviale par un pot de l'amitié.

R. W.